

# OPEN-VOX



## KIT DÉBAT #2

# Faut-il contrôler la prise de parole sur les réseaux sociaux ?



### Dans ce numéro

Interroger la liberté d'expression sur les réseaux sociaux

Découvrir une nouvelle manière de débattre en utilisant l'espace



# Bienvenue à Open-Vox !



Un espace d'échanges et de partages en groupes autour de sujets du quotidien. Toutes les deux semaines, c'est l'occasion de se retrouver pour discuter de thématiques diverses !

## Le PEJ-France

Fondé en 1987, le Parlement Européen des Jeunes - France est une association nationale d'éducation à la citoyenneté, membre d'un réseau européen présent dans 40 pays. En France, elle est portée "par et pour des jeunes" engagé-es à l'échelle locale et nationale dans différents programmes qui sont déclinés dans six comités régionaux.

L'association organise chaque année des événements qui permettent à des jeunes de 15 à 25 ans de vivre des expériences de citoyenneté active en favorisant les rencontres, l'échange et le débat sur des thématiques d'actualité : sessions de simulations parlementaires, interventions en milieux scolaires, groupes de débats en lycées, forums étudiants...

Un réseau par et pour les jeunes



Des activités favorisant l'échange, l'expression et les rencontres



## Le programme Open-Vox

Le programme Open-Vox, lancé en 2020 par le PEJ-France, propose à des lycéen-nes de toute la France de créer des groupes de débat dans lesquels ils/elles ont l'opportunité de discuter de sujets d'actualité. Au cours de l'année, des échanges sont organisés entre différents lycées pour permettre de dialoguer au-delà des murs de chaque établissement, entre jeunes, et d'ainsi créer encore plus de débats !



Lorsque la dynamique du groupe de débat est lancée, il existe la possibilité - avec l'appui du PEJ si besoin - d'aller plus loin. Les lycéen-nes peuvent ainsi des activités dans leur lycée/ville : mise en place d'animations (cleanwalk, collectes, animations au lycée...), participation à des sessions locales, régionales, nationales ou européennes !

# Débattre : oui, mais comment ?

---



## Quelques conseils pour débattre sereinement :



**Nommez un-e responsable de débat :** son rôle est à la fois d'animer, de modérer le débat et d'en être le maître du temps. Il/Elle est chargé-e de distribuer et gérer la parole pour que chacun-e puisse s'exprimer tour à tour. Le/la responsable doit également être vigilant-e à ce que la prise de parole soit équitable.



**Organisez l'espace :** les formes circulaires favorisent le dialogue et la proximité entre les participants-tes, ce qui renforcent la confiance réciproque et l'écoute.



**Déterminez et annoncez la durée du débat au début :** environ une heure et demie, c'est la durée que nous recommandons !



## N'oubliez pas de rappeler quelques règles :

- Le respect et l'écoute des personnes qui prennent la parole
- La bienveillance et la patience entre les participant-es
- Les règles de circulation de la parole et les temps des prises de parole des participant-es

# La méthode de débat du mois



A utiliser lors de la Phase 2: Opinions et solutions



## L'Europe en 4 coins

Cette activité courte est une mise en bouche. Une question est posée avec quatre possibilités de réponses, les participants et participantes se déplacent vers un "coin" de la salle qui correspond à leur réponse et doivent expliquer/justifier leur choix. Les questions ont des réponses subjectives - il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses.



Durée : 30-45 minutes

### Déroulement



- 1- Une question est posée et les participant-es sont invité-es à se déplacer dans un "coin".
- 2- Les participant-es de chaque "coin" sont invité-es à justifier leur choix de "coin". Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.
- 3- Les participant-es sont libres de changer de coin après avoir entendu la réponse des autres. Après avoir débattu sur la première question, les animateurs et/ou animatrices posent une deuxième question, et à nouveau avec quatre possibilités, et ainsi de suite.



### Matériel et préparation

4 feuilles A,B,C,D + Scotch/patafix pour accrocher les panneaux (ou projection d'un diaporama) + Questions

# Les étapes et questions du débat

## PHASE 1 : PLANTER LE DECOR



### Décrypter l'intitulé du sujet et partager ses connaissances

Avant de se lancer, il faut savoir de quoi on parle. Tout le monde a des connaissances à apporter : un temps de mise en commun de ce qu'on sait (ou pas) !

Vous comprenez le sujet ?  
Qu'avez-vous appris avec le kit ?  
Des infos à apporter en plus ?



Pourquoi, cette question est importante ?  
En quoi ça nous concerne ?

### Comprendre en quoi ce sujet est important

Pour cerner l'importance du sujet il est important de se demander qui cette question concerne et en quoi elle mérite d'être posée.

- Selon vous, peut-on s'exprimer librement à travers les réseaux sociaux ?
- Avez vous senti une ou des censures (liées à la pression sociale, honte ...) au moment où vous avez eu l'envie de vous exprimer ?

## PHASE 2 : OPINIONS ET SOLUTIONS

### Exprimer des positions et les confronter

C'est le moment de vider son sac ! Ici chacun-e peut exprimer son point de vue et faire part de ses positions : c'est l'occasion de construire sa propre opinion !

Qu'est-ce que ça vous inspire ?  
Quelles sont les points positifs ou négatifs selon vous ?

### Trouver ensemble des compromis et

### imaginer des solutions, pour aller de l'avant !

On reprend les grandes questions et désaccords pour trouver ensemble des idées. Eh oui, il va peut-être falloir faire des compromis !

- Est-ce qu'aujourd'hui les réseaux sociaux sont les meilleurs moyens de s'exprimer ?  
Quels sont les autres moyens d'exprimer ses idées, ses goûts?
- Doit-il y avoir une limite à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux (pour empêcher la propagation de fake news, la cyberviolence,..) ?

## PHASE 3 : ET VOUS ?

### Penser à ce qu'on peut faire à notre échelle !

Avant de clore la séance, l'idée serait de réfléchir ensemble sur les moyens pour s'informer ou agir à votre échelle ! Pour cela, vous pourrez vous aider de la rubrique "Des idées d'engagement" !



- Comment pourriez vous faire pour favoriser la libre expression de chacun-e dans un cadre sain ? (ex de solutions: créer des espaces de débats, de création artistique...)

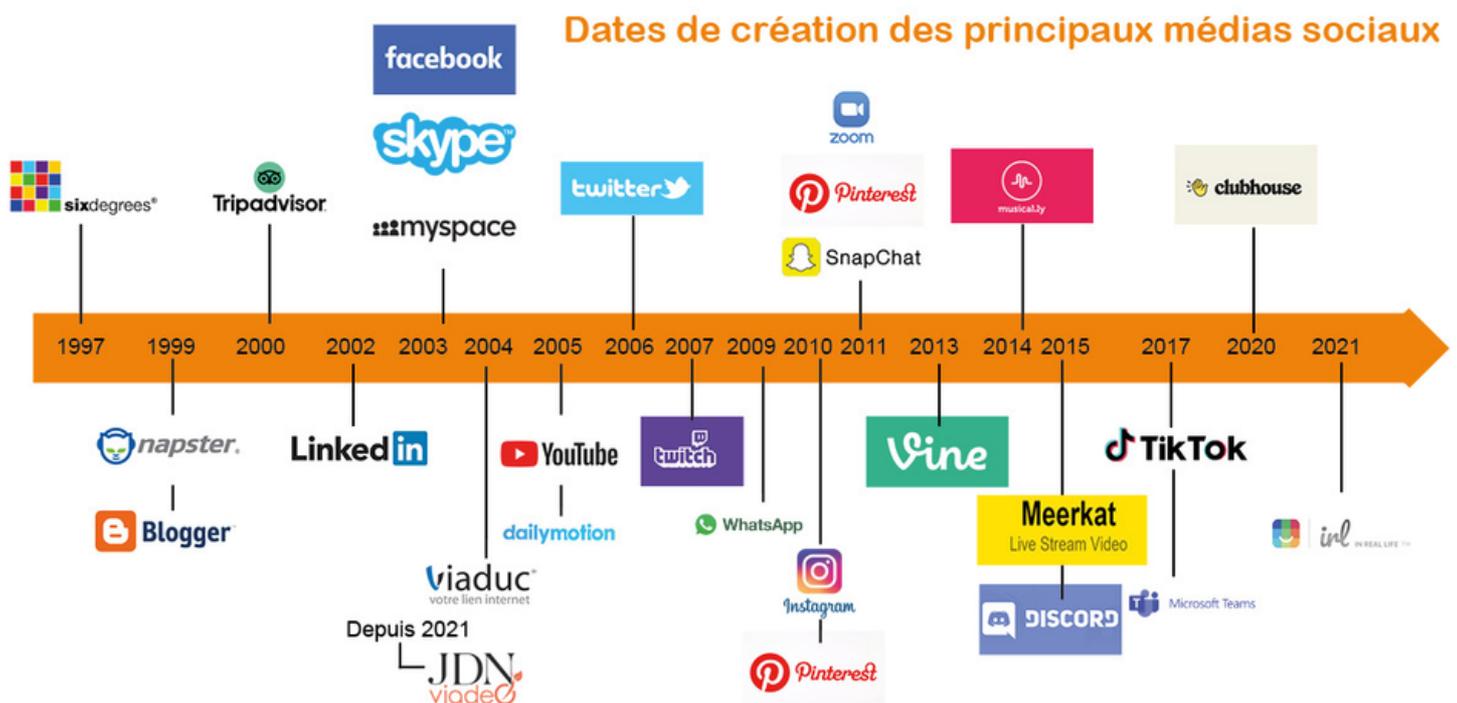
# Les réseaux sociaux, c'est quoi ?

Pour commencer...

Un réseau social désigne un site internet ou une application mobile permettant de développer des interactions sociales, de se constituer un réseau de connaissances, d'ami-es ou de relations professionnelles, avec lequel-les on interagit en temps réel.



Afin d'avoir quelques bases, on peut voir ici la création et l'évolution des réseaux sociaux avant les années 2000 ! Facebook à 20 ans...



“Sixdegrees” proposait aux internautes de créer leur profil, d'entrer en relation avec leurs proches, ami-es, familles, collègues et de développer leur propre réseau social numérique. C'est l'ancêtre de Facebook.

“Napster” était à l'origine un service permettant de partager des fichiers audio. C'est aujourd'hui, un magasin de musique en ligne.

“Blogger” est une plateforme en ligne gratuite destinée à la publication de blogs, qui offre des outils aidant à publier du contenu sur le web.

# Et les réseaux sociaux, qui les utilisent ?

Maintenant que tu as vu ce qu'est un réseau social, sais-tu qui les utilisent ?

# Les 16-25 ans sont les plus grand-es utilisateur-rices des réseaux sociaux. La majorité d'entre eux/elles suivent l'actualité via ces réseaux et privilégient les formats plus courts, visuels et instantanés.

# Les réseaux sociaux forment depuis les années 2000 un nouvel espace d'échange unique réunissant des citoyen-nes mais aussi des institutions, entreprises, associations !

- 48,6 % des internautes utilisent les réseaux sociaux pour rester en contact avec leur famille et ami-es
- 37,3 % des internautes se rendent sur les médias sociaux pour passer le temps
- 34,6 % des internautes utilisent les réseaux sociaux comme source d'informations



- Avec 2,99 milliards d'utilisateur-rices actifs chaque mois, Facebook reste le réseau social le plus populaire dans le monde et en France (suivi par Instagram dans le monde, et WhatsApp en France)
- Avec 672 millions de téléchargements, TikTok est l'application la plus téléchargée en 2022
- En Europe, 83,3 % de la population utilise les réseaux sociaux, 73,9 % en Amérique du Nord et 72 % en

Asie



(Données de 2023)



# De nouveaux espaces d'échange

Le développement des réseaux sociaux a offert de nouveaux espaces d'échange entre citoyen-nes

- Espace de **lien social** avec l'échange de messages, avis, vidéos, invitations...
- Espace **d'information** avec l'accès à un large choix d'articles, de vidéos, émanant de sources variées.
- Espace d'expression pour **débattre** et interpellier les pouvoirs publics...
- Espace **politique** pour des élu-es, **institutions**, et **structures engagées** (idées, messages politiques, campagnes...) mais aussi pour des **citoyen-nes** (consultations, sondages, pétitions en ligne...)

## Mais entre fake news...

D'une part, il existe des "fake news", et les réseaux sociaux sont souvent dénoncés comme un vecteur important de diffusion de ces informations erronées.

En effet, les **fake news** ont été principalement identifiées sur les plateformes de **médias sociaux** (88 %), les autres sources les véhiculant moins: 9 % de fake news à la télévision, 8 % dans la presse et 7 % sur les sites web.

## ...Et cyberviolences...

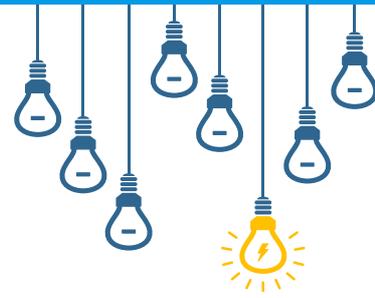
D'autre part, la facilité d'accès aux réseaux implique indirectement la **propagation** de contenus haineux.

53 % des 18-30 ans ont déjà subi au moins une situation de **cyberviolence** sur les réseaux sociaux : les faits les plus courants sont les insultes et moqueries (29 et 27 %), les photos compromettantes (21%), la diffamation (13 %) et le harcèlement (11 %).



Par ailleurs, selon la **Commission européenne**, les **contenus haineux** principalement signalés aux plateformes relèvent principalement de la **xénophobie** (17%), de la haine en raison de l'orientation sexuelle (16%), de la haine antimusulman (13%), et de l'antisémitisme (10%).

# Quelques éléments clés



## Loi sur la liberté d'expression:

Article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

“La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.”



## Incitation à la haine

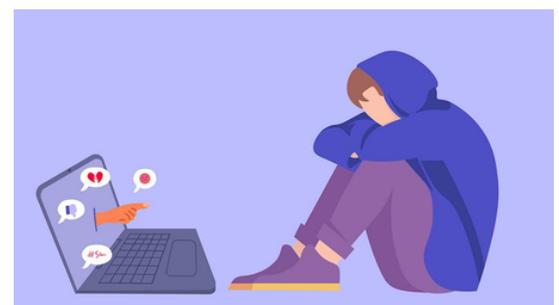
Manipuler le comportement de quelqu'un afin de le pousser à maltraiter d'autres personnes, en raison de leur ethnie, de leur croyance ou de leur idéologies.

C'est une infraction punie par la loi.

## La diffamation

Affirmer un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne.

Ex : Dire du mal d'un individu ou poster certaines photos sur les réseaux sociaux peut porter préjudice à sa carrière.



## FOMO

Le FOMO est l'acronyme de « Fear of missing out », c'est-à-dire la peur de manquer quelque chose. Cela se traduit par un syndrome d'anxiété. Ce dernier pousse les personnes à rester connectées en permanence afin de ne pas risquer de rater un événement qui pourrait être éventuellement important.



# Ce qu'ils/elles en disent...



Un bref état des lieux des positions des acteur-rices impliqué-es...  
... pour te forger ton propre point de vue !



## Mark Zuckerberg – PDG de Facebook

“Je pense que l’histoire a prouvé à plusieurs reprises que donner la parole à plus de gens pour qu’ils puissent dire ce qu’ils pensent - même si c’est impoli dans beaucoup de cas ou peut poser des problèmes aux gens, je pense qu’en majorité ça finit quand même par être très productif et important pour la société. Même si, sur le court terme, ça génère plus de tensions.”

[“Mark Zuckerberg revendique le choix de «donner la parole aux gens» sur Facebook même si cela provoque des tensions”, Business Insider \(2020\)](#)

## Nicolas Dieudonné – Expert en nouveaux médias, Consultant et Professeur en Communication digitale

“Les réseaux sociaux sont utilisés par une grande majorité de citoyens et permettent à ces derniers de s’engager directement dans des discussions, des débats politiques, de faire connaître leurs opinions, leurs préoccupations et de contribuer à la formation de l’opinion publique.”

[Réseaux sociaux: quand les politiques confondent communication et marketing, Trends \(2022\)](#)



## Secrétaire d’État au numérique

“Un rapport remis le 10 mai 2019 préconise la création d’une autorité de contrôle indépendante. Elle aiderait à surveiller les réseaux sociaux et leurs modes de modération. En cas de dérapage (des propos racistes, sexistes, etc.), elle pourrait sévir contre les médias, avec une amende par exemple.”

[“L’autorité pour réguler les réseaux sociaux voulue par le gouvernement est-elle trop ambitieuse ?”, Perrine Signoret \(2019\)](#)

## Eleanor Brooks – Docteure en politique publique

“Pour permettre aux citoyens de prendre des décisions importantes sur la manière dont ils souhaitent que la société fonctionne, ils doivent avoir accès à des informations véridiques et exactes sur un large éventail de sujets. Cela n’est possible que si les citoyens se sentent en sécurité pour exprimer les problèmes qui touchent leurs communautés ou leur société.”

[Cinq raisons pour lesquelles la liberté d’expression est essentielle en démocratie. Eleanor Brooks \(2022\)](#)



# Pour aller plus loin !



## Des questions pour élargir le sujet...

- Comment les réseaux sociaux influencent-ils la formation de l'identité ?
- Pensez-vous que les réseaux sociaux actuels unissent ou séparent les individus ?
- Peut-on vraiment encadrer la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ? Le faut-il ?



## Quelques vidéos courtes...

[Liberté d'expression et ses limites](#) - Les Clés du Média (2021)

[Géopolitique des réseaux sociaux](#) - Le dessous des cartes ARTE (2021)

[Démocratie et réseaux sociaux : quel impact de la prise de parole en ligne ?](#) - Lumni (2020)

## Un peu de lecture...



[Pourquoi croyons-nous aux fake news ?](#) - Catherine Beauvais (2022)

[Sociologie des réseaux sociaux](#) - Pierre Merklé (2004)



## Et même des podcasts !

[Liberté d'expression](#) - Un café avec le droit (2023)

[L'opposition entre la liberté d'expression et la dignité est-elle inéluctable ?](#) - Les podcasts de l'IFP (2018)

# Des idées d'engagement

Dans cette rubrique, tu trouveras différentes formes d'engagement qui existent sur le sujet du jour !



## S'informer

*C'est déjà être un-e citoyen-ne actif-ve !*

S'informer des droits que vous disposez grâce au site du gouvernement français : [Les droits de liberté d'expression des lycéens](#)



S'informer sur les violences et les conséquences du cyberharcèlement : [Cyberharcèlement chez les jeunes](#)



## Participer

*Quelques exemples d'associations qui s'engagent sur ce sujet !*



“Amnesty international” : Une organisation non gouvernementale internationale qui promeut la défense des droits de l'Homme et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

## Agir à son échelle

*Il existe plein d'autres manières de s'engager au quotidien !*

Continuer les Open Vox est une excellente forme de s'exprimer et de continuer à lutter à faveur de la liberté d'expression ! Ecrivez-nous à [open-vox@pejfrance.eu](mailto:open-vox@pejfrance.eu)



# Participe à la rencontre inter-lycées pour une journée de débat



le samedi 9 décembre à Paris

→ inscription [ici](#)

## Tu veux rencontrer des lycéen-nes de toute la France ?

La rencontre inter-lycées c'est l'évènement qui réunit les élèves participant-es ou intéressé-e par les débats Open-Vox de toute la France !

## Tu veux prolonger les débats Open-Vox ?

Après des activités en petits groupes qui vous aideront à vous préparer et à engager le débat sur le sujet, nous organiserons une grande assemblée générale sous le format du Parlement Européen pour mettre en commun toutes les idées, débattre, et voter des résolutions !



## Suis-nous sur nos réseaux !

Il existe plein de formes d'engagement et de participation au PEJ : pour ne rater aucun de nos événements et opportunités, abonne-toi à notre newsletter WhatsApp et à notre page Instagram !

